

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mairie du Bar sur Loup

Place de la tour

06620 Le Bar sur Loup

Nice, le 11 Janvier 2023

Nos Réf. : PM.LP.im/1.2023.6

Objet : Avis sur enquête publique - Centre de fabrication de matériaux alternatifs – Sté MAT'ILD

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La société MAT'ILD, filiale du groupe Eurovia a comme projet de fabriquer des matériaux alternatifs (grave routière, béton, éléments de pré fabrication) à base de mâchefers de notre département des Alpes-Maritimes sur la commune du Bar-sur-Loup, sur une friche industrielle jouxtant la carrière de Gourdon.

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes soutient ce projet dans la mesure où :

- Il s'inscrit dans une économie de la ressource minérale, en réemployant des matériaux valorisables issus de nos déchets en diminuant les distances entre incinérateur et centre de valorisation (Alpes-Maritimes au lieu des Bouches-du-Rhône).
- Il est l'aboutissement d'une innovation récente en termes de fabrication de béton (breveté à l'INPI).
- Son implantation permet d'avoir un impact limité en terme environnemental, puisqu'il est situé dans un lieu déjà fortement anthropisé (ancienne carrière).

Nous vous remercions de bien vouloir intégrer ces observations au registre de l'enquête publique, et vous prions de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,
Patrick MOULARD

